

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 27 (1997)
Heft: 11

Artikel: Les seniors parlent aux écoliers
Autor: A.V.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-827478>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les seniors parlent aux écoliers

Le Conseil des Anciens en ville de Genève est extrêmement actif. La commission inter-génération, présidée par Rosemarie Mandelert organise des rencontres régulières entre les élèves du primaire et les aînés, afin de développer les échanges entre les générations.

La brochure éditée par le Conseil des Anciens annonce d'emblée la couleur: «Ce n'est pas parce que vous avez soufflé 60 bougies qu'il ne faut plus rien faire!» On ne peut être plus direct.

Créé en décembre 1995, le Conseil des Anciens en Ville de Genève s'est donné pour but d'intéresser les aînés aux affaires de la collectivité. Il tient également à «mettre à profit leur expérience pour promouvoir la coordination des actions des divers organismes s'occupant des aînés et pour développer un lien avec les autres générations».

Indépendant de toute tendance politique et confessionnelle, le Conseil peut être consulté sur les domaines de la vie de la cité et peut transmettre des recommandations aux autorités concernées par un projet. Ses membres ne sont pas élus, mais simplement recrutés. Il suffit, pour faire acte de candidature, d'être âgé de 60 ans et d'être domicilié en ville de Genève. Huit membres du Bureau assurent la coordination des projets et règlent les affaires courantes.

Quatre commissions ont été mises en place. Elles concernent: la vie quotidienne, le logement et l'accueil institutionnel, la situation économique, sociale et la communication inter-génération.

C'est justement cette dernière, qui organise, régulièrement, des rencontres entre élèves du primaire et des aînés qui leur transmettent des

expériences vécues. Ces échanges entre générations sont importants. Les quatre premières journées, organisées au printemps dernier, ont rencontré un grand succès. A tel point que l'expérience se prolonge durant l'automne.

Le Conseil des Anciens encourage vivement les personnes intéressées

par ce projet à se manifester, de façon à multiplier les rencontres inter-génération, joliment nommées «Journées de la mémoire vivante».

A.V.

Renseignements: Conseil des Anciens, P. Joly, av. Ernest-Pictet 40, 1203 Genève, tél. 022/345 40 80.

Les offres de Pro Senectute

Le comité genevois de Pro Senectute propose quantité de prestations aux retraités du canton: consultations sociales, foyer de jour, actions collectives, centre de moyens auxiliaires, unité d'accueil temporaire, vacances accompagnées, etc.

Le foyer de jour «Le Caroubier», situé à Carouge, vient de fêter son vingtième anniversaire. Cet espace de vie communautaire, d'apprentissage, d'intégration et de rencontres est animé par une équipe enthousiaste et compétente. On y accueille les personnes âgées résidant aux Acacias, à la Jonction, à Carouge, Veyrier, Plan-les-Ouates, Troinex, Bardonnex et Croix-de-Rozon.

Renseignements: «Le Caroubier», 26, rue Caroline, 1227 Carouge, tél. 022/343 60 66. Ouvert de 9 h à 16 h 30.

La consultation sociale a enregistré une augmentation importante de la clientèle âgée, compte tenu de la conjoncture économique et les nombreux changements dans le réseau socio-hospitalier du canton. L'an passé, 1627 personnes ont bénéficié

de cette aide. En outre, des aides financières ont été attribuées pour un montant de Fr. 746 664.- à 556 personnes.

Renseignements: 4, rue de la Maladière (7^e étage), 1205 Genève. Sur rendez-vous. Tél. 022/321 04 33.

Le Centre de moyens auxiliaires met à disposition de nombreux appareils qui facilitent l'autonomie et les déplacements: des fauteuils roulants, des lits électriques, mais aussi des potences de lit, des appareils pour le bain, etc.

Rens.: tél. 022/321 04 33.

L'unité d'accueil temporaire de la Résidence des Franchises offre un appui aux conjoints et aux familles qui accompagnent un parent dépendant. Cela permet de soulager les familles, mais aussi d'expérimenter une maison de retraite en vue d'une décision ultérieure.

Rens.: tél. 022/321 04 33.

Les vacances accompagnées sont destinées aux personnes à mobilité réduite domiciliées en Suisse romande, ainsi qu'à leur conjoint. Il s'agit de vraies vacances, avec la garantie de soins quotidiens. C'est l'occasion pour les participants de découvrir l'entraide, de mieux accepter leur handicap, dans une ambiance détendue et chaleureuse.

Renseignements: Pro Senectute Genève, case postale 440, 1211 Genève 4. Tél. 022/321 04 33.